

JOURNAL DE QUEBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

Prix des Annonces.

x lignes de petit-texte.... 2/6
ud essus de six lignes et pas
plus de dix..... 3
Pour chaque ligne au-dessus de
dix..... 0/4
Les lignes en gros caractères sont
comptées pour autant de lignes
qu'ils sont de points.
On fait un escompte libéral pour
les annonces d'une grande étendue et
selon le nombre d'insertions.
Jos. CAUCHON, rédacteur en chef.
AUGUSTIN CÔTÉ, gérant.

On s'abonne
à Québec, au bureau du Journal,
près l'Archevêché;
A Paris, chez Hector Bossange,
25, quai Voltaire, qui reçoit les
annonces destinées au Journal de
Québec. Voir l'avis à la fin
de la quatrième page.
PRIX DE L'ABONNEMENT.
Pour le Canada, par an, sans les
frais de poste..... 1 louis.
Pour Paris, y compris les frais
de poste jusqu'à Londres,
par an..... 35 francs

MADAME DE LATOUR-DU-PIN,

ou LA COMTESSE DEVENUE FERMIERE. (1)

" Il nous restait cinq cents louis pour toute
ressource; il était urgent de déterminer l'emploi de
cette somme, sans délai et sans méprise. Ce fut
ma femme qui eut la première idée de cet établis-
sement agricole. En me développant ses projets,
elle me prouva qu'elle en sentait toute la portée
et toutes les conséquences, et quelle serait capable
d'apporter dans leur exécution l'intelligence et le
courage que demandait une pareille résolution.
" Notre position, mon ami, est tout à fait changée,
me dit-elle; il faut nous résigner de la meilleure
grâce possible, et nous montrer supérieurs à notre
nouvelle condition. En nous repaisant d'espé-
rances chimériques, nous perdriions un temps pré-
cieux. Pendant que nous sommes jeunes encore,
mettons-nous à l'œuvre, et cherchons dans la soli-
tude et dans une vie laborieuse, un asile contre la
misère et contre les souvenirs trop déchirants de
nos malheurs. Je suis prête à te secourir. Hom-
ère nous dit que la princesse Nausicaa alla à la
fontaine laver ses robes et le linge du roi son
père. Pourquoi rougirais-je de devenir fermière ?
" J'adoptai ces idées avec ardeur et reconnais-
sance, et me mis en devoir de faire l'apprentissage
de mon nouvel état. Nous arrivâmes chez un
paysan du comté de New-York, recommandé par
le général Hamilton et plus encore par nos malheurs.
Nous prîmes ce fermier de nous recevoir en pen-
sion, pour nous instruire à son école des détails de
l'exploitation d'une ferme et de la culture des terres
en Amérique. Ma femme s'adonna à la laiterie,
à la basse-cour, au jardinage; elle apprit à filer, à
faire du beurre et du fromage; en un mot, elle
s'initia dans toutes les connaissances indispensables
pour administrer l'intérieur d'une ferme. Moi,
j'étudiai avec soin tout ce qui concerne l'agriculture:
défrichement, perfectionnement du sol; emploi des
engrais, méthodes diverses de labour et d'ensemencement; j'essayai, je comparai tout cela.
" Au bout de six mois, quand je crus notre édu-
cation rurale assez avancée, nous prîmes congé de
notre hôte qui était devenu notre instituteur et notre
ami, et nous vîmes nous établir ici, sur les bords
de la Delaware, à quelques lieues d'Albany. Avions
deux nègres et d'un nègre que nous avions
achetés, non pour en faire nos esclaves, mais nos
compagnons de travail et nos amis, nous parvîmes
à élever cette habitation, où j'ai rempli tout à la fois
les fonctions d'architecte, de maçon et de char-
pentier. Chaque jour j'ai agrandi ma ferme et
étendu mes possessions. Avec le temps et l'expé-
rience, j'ai su naturaliser dans mes jardins une
foule de plantes et d'arbres exotiques. Ainsi, le
sol que je cultive produit des fruits des deux
mondes. Mon ami, je me suis fait ici une petite
France, où tu retrouveras la figue de Provence, l'a-
bricot de la Limagne, le prunier de la Touraine,
en un mot les meilleurs fruits de nos provinces. Je
suis parvenu, à force de travail et d'expériences, à
inventer quelques procédés nouveaux avantageux
pour la culture; et, sans vanité, c'est chez moi que
se fait le meilleur cidre de la contrée.
" Mais c'est ma femme surtout qui est l'âme de
la ferme; elle est la ménagère, dans toute la force
du mot; c'est elle qui a l'inspection particulière de
l'intérieur de notre habitation; tout ce qui con-
cerne le linge, les vêtements, la nourriture, est
dans ses attributions. Deux fois par semaine, elle
porte au marché d'Albany les légumes du jardin,
les œufs et autres produits de la basse-cour, le
beurre et le fromage qu'elle fait elle-même et qui
seraient de trop pour notre consommation. Avec
toutes ces occupations, qui se multiplient quel-
quefois à l'infini, elle cumule aussi celles de blan-
chisseuse et de boulangère. Elle blanchit notre
linge et le repasse; elle pétrit le pain et le fait
cuire.
—Femme admirable! s'écria Saint-Firmin en
interrompant son ami; après avoir vécu à la plus
brillante cour de l'univers, après avoir été comblée
de tous les dons de la nature et de la fortune, élevée
dans la magnificence du luxe, instruite dans tous
les arts agréables, quel courage il lui a fallu pour
renoncer sans murmure à tous ces avantages si
pleins de douceurs et recommencer pour ainsi dire
la vie.
—Oh! nous n'avons pas dit adieu aux arts qui
font le charme de la vie. Quand nous avons par-
tagé toute la journée les travaux de la ferme avec
nos compagnons,

Quelques fois, revenus à nos premiers plaisirs,
Des arts plus élégants amusent nos loisirs,
Et dans de frais abris, trouvant tous les regards,
Cultive ses jardins, les vertus et les arts.
Remplacer le marteau, la bêche ou l'arrosoir.
" Souvent, tandis que ma femme se délassait
de broder quelques dessins de sa composition, je lui
faisais lecture des ouvrages les plus nouveaux qui nous
sont arrivés de France, et tu as pu voir par ma
citation poétique, que je suis un peu au courant
des poèmes de notre Delille.
—Ma foi, mon cher ami, je ne puis mieux te
répondre, reprit Saint-Firmin, que par cette autre
citation du même poète:

Heureux, qui, dans le sein de ses dieux domestiques,
Se dérobe au fracas des tempêtes publiques,
Et dans de frais abris, trouvant tous les regards,
Cultive ses jardins, les vertus et les arts.
" L'existence que vous menez m'enchantait, me
sédait; je voulais aller m'établir au sein de la Pen-
sylvanie, au milieu des Quakers, mais une solitude,
voisine de celle-ci et toute semblable, me sourit
bien davantage. Avec ton secours et quelque peu
d'argent qui me reste, il faut que je devienne pro-
priétaire à mon tour sur le sol de l'Amérique.
Après avoir rempli les devoirs de la vie champêtre,
nous nous réunirons souvent pour en goûter les
plaisirs. Approuves-tu mon intention ?
—Si j'approuve? répondit M. de Latour-du-
Pin, j'en suis ravi: ce sera un bienfait de plus que
la Providence aura ajoutée à notre félicité; nous
parlerons souvent ensemble de notre beau pays de
France, et nous en croirons y être encore."

En ce moment la fermière entra, le panier au
bras, accompagnée d'une de ses nègres.
Dès que son mari lui eut appris qu'il venait de
retrouver un de ses meilleurs amis d'enfance dans
le voyageur qui était venu leur demander l'hospita-
lité, elle s'empressa de témoigner à Saint-Firmin
toute la joie qu'elle éprouvait de cette bizarre et
heureuse rencontre; elle redoubla de soins et d'at-

tentions pour le bien recevoir. Déjà, sans le con-
naître, c'était pour le mieux traiter, qu'elle s'était
transportée au marché d'Albany, afin de s'y pro-
curer quelques provisions qui lui manquaient. En
signe de reconnaissance de cette arrivée inattendue
d'un ami, elle fit aussitôt les apprêts d'un repas plus
splendide que de coutume. Sous sa direction et
par sa coopération, tout se faisait vite, bien et à
propos.
Saint-Firmin admirait l'ordre et la propreté qui
régnaient dans toutes les parties de la maison.
" Ces louanges reviennent toutes à ma femme, ré-
pétait M. de Latour-du-Pin en faisant parcourir à
son ami les différentes parties de sa charmante ha-
bitation et toutes ses dépendances, c'est ma femme
qui a fait de ce lieu une sorte d'Elysée, par son in-
telligence, son activité, son industrie et toutes ses
autres qualités domestiques. Et ce qui y a de plus
surprenant, c'est que jamais je ne lui ai en-
tendu proférer un seul mot de regret sur l'opulence
qu'elle a perdue. Elle a su trouver dans le travail,
dans un travail qui l'honore et l'élevé à mes yeux,
la meilleure de toutes les consolations. Ses nègres,
qu'elle traite avec une tendre bonté, l'aiment comme
une bonne sœur et se jetteraient dans les bras pour elle.
On est doublement heureux, mon cher Saint-Firmin,
quand on a une âme trempée comme celle-là; c'est
quelque chose sans doute de savoir se rendre heu-
reux; mais combien il est préférable de l'obtenir
ce résultat qu'en faisant aussi le bonheur de ceux
qui nous entourent!
" Tiens, voilà notre salon de peinture, poursuivit
M. de Latour-du-Pin. Tous ces portraits, tous ces
tableaux sont les fruits de nos instants de loisirs.
Nous nous plaisions à retracer, tantôt sur la toile,
tantôt sur le papier, on les traits des personnes
chères que nous avons perdues, ou les lieux auxquels
nous aimons à rattacher de bien doux souvenirs et
que sans doute nous ne reverrons plus. Voilà mon
digne et vertueux père; près de lui ma bonne mère;
ici, à droite, c'est la plus jeune de mes sœurs,
aimable enfant qui fut ravie à notre tendresse, au
moment où elle commençait à donner les plus
douceux espoirs de vertu. De l'autre côté, tu vois
M. de Dillon, le père de ma femme, et plu-
sieurs autres des ses meilleurs parents. Tu ne
l'attendais pas, je gage, à trouver ici un musée de
famille? Notre bibliothèque n'est pas aussi nom-
breuse que nous le désirerions; mais telle qu'elle
est, on y trouve encore une certaine quantité de
livres choisis qui sont une assez bonne compagnie.
On brave l'ennui avec les excellents écrivains du
siècle de Louis XIV, et l'on n'a toujours qu'à gagner
dans leur commerce. Quant à la musique, cet art
enchanteur qui a tant d'empire sur les âmes si
comme je n'en doute pas, tu es sensible à ses
charmes, ma femme te procurera le plaisir d'en at-
tendre de passable, après le dîner; son répertoire
est assez varié et s'enrichit tous les jours, autant
que la distance peut le permettre, des nouveautés
musicales les plus remarquables que se publient
dans notre Europe.
Le repas qui suivit cet entretien fut égayé par
à plus douce cordialité. Saint-Firmin fit le récit
de ses malencontreuses aventures; il rit beaucoup
des frayeurs que lui avaient causées les animaux
féroces des forêts qu'il avait traversées, et de l'ac-
cueil menaçant qu'il avait rencontré chez les sau-
vages de la contrée voisine.
Enfin, on parla de l'établissement que Saint-
Firmin voulait entreprendre à l'imitation de son
heureux ami. Le plan fut arrêté séance tenante,
et, dès les jours suivants, il y eut un petit commen-
cement d'exécution. Deux années après, Saint-
Firmin, qui, dans l'intervalle, avait pris pour
femme une jeune Américaine de la ville de Chester,
était possesseur d'un charmant domaine, situé à
peu de distance de celui de M. Latour-du-Pin, et
le reproduisant pour ainsi dire en miniature.
Aussitôt que la France, si longtemps agitée par
les convulsions politiques, fut devenue assez calme
pour que les malheureux qui avaient été proscrits
pussent y aborder sans péril, les parents et les amis
de M. et Mme de Latour-du-Pin réunirent leurs
instances pour les engager à revenir. Revoir leurs
anciens amis après une si longue, une si cruelle se-
paration, était certainement un des plaisirs les plus
vifs qu'ils pussent désirer: mais quitter une terre
hospitalière qui avait été si prodigue à leur égard,
se séparer de la nouvelle société qui les avait adop-
tés avec tant de bienveillance, renoncer volontaire-
ment et pour toujours à un bonheur qu'ils regard-
aient comme leur propre ouvrage, c'était autant
de sacrifices auxquels on ne pouvait se résoudre sans
quelque hésitation. Enfin la patrie, le sang, l'a-
mitié l'emportèrent!
M. et Mme de Latour-du-Pin, décidés à partir,
firent le partage de leurs possessions entre le nègre
et les nègres qui les avaient servis avec tant
d'affection et de fidélité; et, malgré l'impatience
qu'ils éprouvaient de revoir les objets de leurs pre-
mières affections, ce ne fut pas sans verser des
larmes qu'ils dirent adieu à leur patrie adoptive pour
retourner dans celle qui leur avait donné le jour!"

(1) Voir le numéro du Journal du 10 juillet.

Table with 3 columns: Country, Gold (Or.), Silver (Argent.), Total. Rows include California, Etats-Unis, Mexique, Nouvelle-Grenade, Pérou, Bolivie, Chili, Brésil, etc.

Table with 3 columns: Country, Gold (Or.), Silver (Argent.), Total. Rows include Russie, Norvège, N. de l'Allemagne, Saxe, Autriche, Espagne, Piémont, Royaume-Uni, etc.

Table with 3 columns: Country, Gold (Or.), Silver (Argent.), Total. Rows include Etats-Unis, Afrique et l'Asie, etc.

Dans ce tableau ne sont pas compris naturellement la Chine et le Japon, qui produisent aussi de grandes quantités d'or et d'argent, mais dont la valeur est inconnue en Europe.

Table with 3 columns: Country, Gold (Or.), Silver (Argent.), Total. Rows include Russie, Norvège, N. de l'Allemagne, Saxe, Autriche, Espagne, Piémont, Royaume-Uni, etc.

Voici un relevé curieux qui permet de comparer l'état de la production de l'or et de l'argent en 1846 et en 1850, c'est-à-dire deux ans avant et deux ans après la découverte des nouveaux gisements aurifères.

Table with 3 columns: Country, Gold (Or.), Silver (Argent.), Total. Rows include Californie, Etats-Unis, Mexique, Nouvelle-Grenade, Pérou, Bolivie, Chili, Brésil, etc.

Table with 3 columns: Country, Gold (Or.), Silver (Argent.), Total. Rows include Russie, Norvège, N. de l'Allemagne, Saxe, Autriche, Espagne, Piémont, Royaume-Uni, etc.

Table with 3 columns: Country, Gold (Or.), Silver (Argent.), Total. Rows include Etats-Unis, Afrique et l'Asie, etc.

Table with 3 columns: Country, Gold (Or.), Silver (Argent.), Total. Rows include Russie, Norvège, N. de l'Allemagne, Saxe, Autriche, Espagne, Piémont, Royaume-Uni, etc.

Voici un relevé curieux qui permet de comparer l'état de la production de l'or et de l'argent en 1846 et en 1850, c'est-à-dire deux ans avant et deux ans après la découverte des nouveaux gisements aurifères.

Table with 3 columns: Country, Gold (Or.), Silver (Argent.), Total. Rows include Californie, Etats-Unis, Mexique, Nouvelle-Grenade, Pérou, Bolivie, Chili, Brésil, etc.

Voici un relevé curieux qui permet de comparer l'état de la production de l'or et de l'argent en 1846 et en 1850, c'est-à-dire deux ans avant et deux ans après la découverte des nouveaux gisements aurifères.

Table with 3 columns: Country, Gold (Or.), Silver (Argent.), Total. Rows include Californie, Etats-Unis, Mexique, Nouvelle-Grenade, Pérou, Bolivie, Chili, Brésil, etc.

rine Roy.
Grammaire et exercices d'orthographe française.—
1er prix, Henriette Fraser; 2d prix, Georgiana
Gauvreau.
1er accessit, Joséphine; Lapointe 2d accessit,
Victorine Boisvert.
Grammaire et exercices d'orthographe anglaise.—
1er prix, Hermine Roy; 2d prix, Virginie Martin
et Philomène Larue.
1er accessit, Léocadie Bilodeau; 2d accessit, Jo-
séphine Dubuc.
Composition française.—1er prix, Joséphine La-
pointe; 2d prix, Adéline Genest.
1er accessit, Céline Sirois; 2d accessit, Henriette
Fraser.
Composition anglaise.—1er prix, Léocadie Bilo-
deau; 2d prix, Honorine Roy.
1er accessit, Julie Blais; 2d accessit, Philomène
Larue.
Ecriture.—1er prix, Céline Sirois; 2d prix, Julie
Blais.
1er accessit, Joséphine Dubuc; 2d accessit, Adé-
laïde L'Herault.
Arithmétique.—1er prix, Victorine Boisvert; 2d
prix, Henriette Fraser.
1er accessit, Adéline Genest; 2d accessit, José-
phine Lapointe et Georgiana Gauvreau.
Traduction.—1er prix, Virginie Martin; 2d prix,
Philomène Larue.
1er accessit, Honorine Roy; 2d accessit, Julie
Blais.
Histoire du Canada.—1er prix, Henriette Fraser;
2d prix, Caroline Martin et V. Boisvert.
1er accessit, Olympe Fraser; 2d accessit, Sophie
Lalberge.
Histoire universelle et éléments des connaissances
utilitaires.—1er prix, Honorine Roy; 2d prix, Léocadie
Bilodeau.
1er accessit, Sophie Lalberge; 2d accessit, Her-
mine Casgrain.
Histoire de France.—1er prix, Joséphine La-
pointe; 2d prix, Céline Sirois.
1er accessit, Adéline Genest et Sarah Kelly; 2d
accessit, Léocadie Bilodeau.
Éléments de la philosophie naturelle.—1er prix,
Josephine Lapointe; 2d prix, Adélaïde L'Herault.
1er accessit, Hermine Casgrain; 2d accessit, So-
phie Lalberge.
Géographie.—1er prix, Adéline Genest; 2d prix,
Léocadie Bilodeau.
1er accessit, Céline Sirois; 2d accessit, Joséphine
Lapointe.

TROISIEME CLASSE.

Prix de diligence dans les études françaises,
Cléopâtre Grenier.
Prix de diligence dans les études anglaises, Adé-
line G. nest.
Instruction religieuse.—1er prix, Joséphine Du-
buc; 2d prix, Caroline Martin.
1er accessit, Cléopâtre Grenier; 2d accessit, Cé-
lina Touchette.
Lectures anglaises.—1er prix, Céline Sirois; 2d prix,
Georgiana Gauvreau.
1er accessit, Sophie Lalberge; 2d accessit, Cé-
lina Touchette.
Grammaire et exercices d'orthographe française.—
1er prix, Cléopâtre Grenier; 2d prix, Caroline Mar-
tin.
1er accessit, Catherine Goodwill; 2d accessit,
Mary Ann O'Reilly.
Grammaire et exercices d'orthographe anglaise.—
1er prix, Adéline Genest; 2d prix, Emilie Sirois et
Adéline Girard.
1er accessit, Mary Ann McDonald; 2d accessit,
Céline Sirois.
Composition française.—1er prix, Catherine Good-
will; 2d prix, Rosalie Lapointe.
1er accessit, Mary Ann O'Reilly; 2d accessit,
Cléopâtre Grenier.
Composition anglaise.—1er prix, Céline Sirois;
2d prix, Georgiana Gauvreau.
1er accessit, Adéline Genest; 2d accessit, Sophie
Lalberge.
Traduction.—1er prix, Adéline Genest; 2d prix,
Adéline Girard et Sophie Lalberge.
1er accessit, Mary Ann McDonald; 2d accessit,
Céline Touchette.
Ecriture.—1er prix, Henriette Lambert; 2d prix,
Céline Touchette.
1er accessit, Catherine Goodwill; 2d accessit,
Caroline Martin.
Arithmétique.—1er prix, Sophie Lalberge; 2d prix,
Zoé Chartré et Julie Blais.
1er accessit, Léocadie Bilodeau; 2d accessit,
Henriette Lambert.
Histoire sainte.—1er prix, Catherine Goodwill;
2d prix, Henriette Lambert.
1er accessit, Rosalie Lapointe; 2d accessit, Cléo-
pâtre Grenier et Angèle Galarneau.
Éléments des connaissances utiles.—1er prix, Adé-
line Genest; 2d prix, Emilie Sirois.
1er accessit, Adéline Girard; 2d accessit, Céline
Sirois et Georgiana Gauvreau.
Éléments de la géographie.—1er prix, Henriette
Lambert; 2d prix, Cléopâtre Grenier et Mary Ann
McDonald.
1er accessit, Caroline Martin; 2d accessit, Céline
Touchette.

QUATRIEME CLASSE.

Prix de diligence dans les études françaises.—Ar-
thémise Côté.
Prix de diligence dans les études anglaises.—Victo-
rine Boisvert.
Instruction religieuse.—1er prix, Marguerite Pi-
card; 2d prix, Louise Pagé.
1er accessit, Mary Ann McDonald; 2d accessit,
Emilie Pelletier.
Lectures françaises.—1er prix, Adèle Paquet; 2d
prix, Honorine Smolenski.
1er accessit, Mary Ann McDonald et Emilie
Bernier; 2d accessit, Emilie Pelletier.
Lectures anglaises et vocabulaire.—1er prix, Hen-
riette Lambert; 2d prix, Catherine Goodwill.
1er accessit, Emilie Pelletier; 2d accessit, Zoé
Chartré.
Grammaire française.—1er prix, Arthémise Côté;
2d prix, Octavie Bissonnette.
1er accessit, Delima Pagé; 2d accessit, Virginie
Godbout et Adèle Paquet.
Grammaire anglaise.—1er prix, Victorine Bois-
vert; 2d prix, Cléopâtre Grenier.
1er accessit, Caroline Martin; 2d accessit, Mar-
guerite Picard.
Arithmétique.—1er prix, Cléopâtre Grenier; 2d
prix, Virginie Godbout et Emilie Pelletier.
1er accessit, Céline Touchette et Arthémise
Côté; 2d accessit, Octavie Bissonnette et Honorine
Smolenski.

DISTRIBUTION DES PRIX.

AUX DEMOISELLES DU PENSIONNAT DE L'HOPITAL
GÉNÉRAL DE QUÉBEC, 8 JUILLET 1852.
Prix de sagesse.—Division des grandes demois-
elles: Céline Moisan.
Division des petites demoiselles: Mary Ann
McDonald.
Grammaire anglaise.—Prix de diligence dans les
études françaises et anglaises: Helena O'Reilly.
Grammaire et exercices d'orthographe française.—
1er prix, Helena O'Reilly; 2d prix, Emilie Sirois.
1er accessit, Honorine Roy; 2d accessit, Adéline
Girard.
Grammaire et exercices d'orthographe anglaise.—
1er prix, Helena O'Reilly; 2d prix, Ann Hassel.
1er accessit, Sarah Kelly; 2d accessit, Céline
Moisan.
Composition et littérature.—1er prix, Helena O'Reilly;
2d prix, Céline Moisan.
1er accessit, Honorine Roy; 2d accessit, Emilie
Sirois.
Composition anglaise.—1er prix, Cléopâtre Sirois;
2d prix, Céline Moisan.
1er accessit, Sarah Kelly; 2d accessit, Philomène
Paré.
Arithmétique.—1er prix, Adéline Girard; 2d prix,
Emilie Sirois.
1er accessit, Virginie Martin et Honorine Roy;
2d accessit, Philomène Larue.
Traduction.—1er prix, Philomène Paré, 2d prix
Helena O'Reilly.
1er accessit, Céline Moisan; 2d accessit, Cléopâtre
Sirois.
Ecriture.—1er prix, Céline Moisan; 2d prix, He-
lena O'Reilly.
1er accessit, Honorine Roy; 2d accessit, Emilie
Sirois.
Histoire Romaine.—1er prix, Céline Moisan; 2d
prix, Cléopâtre Sirois.
1er accessit, Helena O'Reilly; 2d accessit, Phi-
lomène Paré.
Histoire de France.—1er prix, Helena O'Reilly;
2d prix, Honorine Roy.
1er accessit, Adéline Girard; 2d accessit, Phi-
lomène Larue et Philomène Paré.
Géographie anglaise et histoire ancienne.—1er prix,
Sarah Kelly; 2d prix, Philomène Paré.
1er accessit, Helena O'Reilly; 2d accessit, Cléo-
pâtre Sirois.
Géographie d'Europe et géographie sacrée.—1er
prix, Emilie Sirois et Adéline Girard; 2d prix, Phi-
lomène Larue.
1er accessit, Honorine Roy; 2d accessit, Helena
O'Reilly.
Géographie de l'Asie et de l'Océanie.—1er prix,
Cléopâtre Sirois; 2d prix, Philomène Paré.
1er accessit, Philomène Larue; 2d accessit, Vir-
ginie Martin.
Botanique et merveilles de la nature et de l'art.—
1er prix, Virginie Martin et Philomène Larue; 2d
prix, Cléopâtre Sirois.
1er accessit, Helena O'Reilly et Céline Moisan;
2d accessit, Adéline Girard.
Sphère et problèmes.—1er prix, Céline Moisan; 2d
prix, Emilie Sirois.
1er accessit, Honorine Roy; 2d accessit, Phi-
lomène Larue.
SECONDE CLASSE.
Prix de diligence dans les études françaises.—Hen-
riette Fraser.
Prix de diligence dans les études anglaises.—Hono-

Ecriture.—1er prix, Emilie Pelletier; 2d prix,
Délina Pagé et Emilie Bernier.
1er accessit, Octavie Bissonnette; 2d accessit,
Arthémise Côté.
Histoire sainte.—1er prix, Arthémise Côté et Oc-
tavie Bissonnette; 2d prix, Adèle Côté,
1er accessit, Marguerite Picard; 2d accessit,
Adèle Paquet.
Musique.—1er prix, Léocadie Bilodeau; 2d prix,
Honorine Roy; 3e prix, Virginie Martin; 4e prix,
Adèle Letellier.
1er accessit, Adéline Girard; 2d accessit, Cléo-
pâtre Sirois; 3e accessit, Joséphine Lapointe; 4e
accessit, Adèle Paquet et Mary Ann O'Reilly.
Dessin.—1er prix, Céline Moisan et Olympe
Fraser; 2d prix, Henriette Fraser et Céline Tou-
chette.
1er accessit, Sarah Kelly; 2d accessit, Joséphine
Lapointe et Arthémise Côté.
Peinture.—1er prix, Honorine Roy; 2d prix, Cléo-
pâtre Sirois et A. Genest.
1er accessit, Emilie Sirois; 2d accessit, Adèle
Letellier.
Tricot au crochet et au filet.—1er prix, Olympe
Fraser; 2d prix, Octavie Bissonnette.
1er accessit, Cléopâtre Grenier et Marguerite Pi-
card; 2d accessit, Céline Sirois.
Broderie en laine.—1er prix, Délina Pagé; 2d prix,
Sarah Kelly.
1er accessit, Catherine Goodwill; 2d accessit,
Cléopâtre Sirois.
Broderie en chenille et couture.—1er prix, Phi-
lomène Paré; 2d prix, Adélaïde L'Herault.
1er accessit, Sophie Lalberge; 2d accessit, José-
phine Dubuc.

Propriétés utiles au dernier incendie de Montréal.

Dans cette liste, figure le nom du locataire, en-
suite celui du propriétaire et la somme représente
la valeur annuelle.
RUE SAINT-LAURENT.—P Laforce, N Kurezyn,
£15; Joseph Beaulieu, Labadie, 241; T Barbeau,
S Lamouche, 14; H Beaulieu, do, 301; A Mar-
celle, do, 301; F Collins, P Fortier, 181; F Rollin,
G Longpre, 271; Jas D Adams, do, 451; R Trauter,
Cuvillier, 361; veuve Haldimand, do, 301; Me-
Laren, do, 351; W R Brown, G Remhart, 251;
Ed Dorion, P Delorme, 301; Del et Pepin, Leblanc,
181; S Hamelin, do, 241; J. Boon, Boon, 161;
L Dubord, Tessier, 351; Thos Burns, do, 251;
Charles Tompkins, Josiah Wurtels, 561.
RUE MIGNONNE.—toutes brûlées.—A Lalonde, do,
131; L Koehon, do, 161; A David, do, 111; L
Chalifour, do, 181; L Perrault, do, 221; C C Van
do, 101; B Fortin, L Demers, 141; Gariépy, J B
Homier, 81; H Roy, H Roy, 241; B Laviolette, do,
221; Rob Francis Dufort, 81; L Pelletier, St
Amour, 81; Jos Grandbois, Sabourin, 181; Louis
Fourquette, Fourquette, 141; Jean Leveillé, 211;
Louis Labelle, do, 121; Shed, Tessier, 61; Lar-
vière, do, 61; Hudon, 61; F Castongue, Caston-
gue, 241; B Godette, T Lecomte, 81; J Lafran-
chise, do, 10; Widow Chartrand, Chartrand, 121;
A Ratelle, do, 121; J Mathieu, T Lecomte, 61; J
Mayeux, do, 91; T Lecomte, do, 251; Sabourin,
do, 211; S Sanscartier, Widow Richard, 221; A
Leducx, J Gauthier, 181; A Larose, do, 81; A T
Gauthier, 241; E Lappaire, J B Homier, 181; P
Desjardins, J Forgette, 101; J Forgette, do, 151;
J Houle, Houle, 201; H Hemond, Lamache, 101;
Jean Barbe, do, 141; J B Ninville, Ninville, 121;
Chas Bellant, do, 81; A Laflamme, do, 181; E
Chabotte, Fortier, 51; S Laflamme, J B Rodier,
81; A Fournier, C S Rodier, A Voyer, A Foyer,
301.
RUE ST. CATHERINE, toute entière dans le Quartier.
—M. Laroc, Wurtel, 121; M. Lorail, —, 161 M
Thomas Hewitt, G Lavoie, 321; Jas Doyle, Roy,
281; J M Papineau, Papineau, 241; A Boissy,
Coty, 151; Jos Dufort, do, 151; Forge, Coty, 81; N
Revere, do, 14; Amable Martineau, do, 181; P
Paquin, Paquin, 81; A Moreau, P Paquin, 181; J B
Generoux, do, 141; J Godreau, do, 141; J Aubertin,
Leverit, 121; B Allard, T Desnoyer, 121; T La-
belle, Labelle, 271; J M Papineau, Jos Boulanger,
221; Jos Orleans, Jos Tiffin, 251; Felix Hamelin,
Hamelin, 231; N Quintal, Beaudry, 331; Wads-
worth, Desautels, 181; Jas Latrille, Paul Lazon,
do, 101; Jos Beausoleil, Saunders, 101; Widow
Saunders, do, 241; L Leclair, M Saunders, 361;
Jos White, J M Thompson, 121; John Wheeler,
do, 201; John Morley, do, 181; H Lepage, Pigeon,
331; Frs Chosse, Saunders, 281; B Marceau, do,
121; J Nault, Dufresne, 121; Lignieres, do, 121; L
Dufresne, do, 241; N Gibaud, Deslorier, 181; Jean
Labelle, do, 181; M Dufresne, Wurtel, 121; L
Prudhomme, do, 241; Girard, do, 241; Paul Clarel,
do, 121; W D McLaren, Haldimand, 241; L Pi-
sault, L Dufresne, 161.
RUE SANGUINET.—De la rue Mignonne à la rue
Dorchester.—St Amour, St Amour, 131; C Tiffault,
Belcour, 61; J Lamontagne, Montferrand, 121;
Montferrand, do, 101; A Cusson, Cusson, 101; L
Charest, Montferrand, 241; A Leverit, Leverit, 221;
C Lafleur, Donegani, 131; N Lapointe, do, 41; C
Gauthier, Desautels, 181; Widow Charette, J B
Beaudry, 81; Aug Barrette, Roy, 81; C Gauthier,
do, 181; Et Idler, Idler, 361; Jas Melver, Melver,
121; W Taylor, Idler, 81; Widow McManny, do,
61; Jno McGinnis, do, 171; Thos Everett, do, 101;
Jos Maffre, Maffre, 201; Widow Bourgeois, do, 41.
Elgin Place.—Thos Clarey, Est Gabor, 121; J
Barnes, do, 121; John Mulligan, do, 281; Charles
Crow, do, 281; Thomas Clary, do, 121; James
Castles, do, 141. Rue Sanguinet.—Jacob Remkell,
M Garceau, 161; veuve Joubert, do, 81; Andrew
Martell, do, 151; David McManny, do, 161; Fred
Melech, Evéque Bourget, 181; P Langlois, do,
61; A Parraut, do, 241;—Lavolette, do, 41; P
Gugan, Boyer, 161; G Lacy, do, 81; A Lapointe,
do, 121; N Gagnon, J Payette, 221; H Bonenfant,
H Pariseau, 81; J Pariseau, do, 101; C Labelle, P
Cadeux, 301; Etienne Lapointe, Seybold, 81; F
Moreau, Reinard, 201; F Lafrance, Lafrance, 61; O
Jacques, Thivierge, 81; F Quinn, H Pariseau,
201; J B Gauthier, do, 141; J Latour, C Caty, 41;
C Caty, do, 151; E Paquette, S Caty, 81; S Lacha-
pelle, Dubord, 121; L Dubord, B Oumet, Ham-
melin, 71; Fras Vaill, A Dorey, 151; F Dobois,
Dorey, 41; E Desjardins, Laverte, 41; Monjeau,
do, 41; T Laflamme, Desnoyer, 81; T Desnoyer,
do, 221; H Narros, S Martin, 101; Meunier, F Bois-
simeau, 101.
RUE SAINT-ELIZABETH.—J A Lysothe, H Roy,
151; J Levesque, Curillon, 201; E Dufort, Dufort,
201; W Smith, Smith, 281; Jas Jackson, do, 101;

Jos Perrault, Perrault, 121; J A Perrault, A Perrault, 12; A Desforges, Perrault, 51; F Homier, H Pariseau, 181; L Barbeau, A Guvin, 51; L St Jean, St Jean, 121; C Lapierre, do, 51; Widow Lejeune, do, 41; A Leveux, Leveux, 61; P Gingras, Jos Lachloche, 61; Jos Lachloche, do, 61; Jos Berriau, veuve Berriau, 121; P Poitras, Widow Daniel, 71; veuve Herrien, A Demers, 181; Jos Beauchamps, do, 181; Jacques Lemoine, Jos Paquin, 181; Jos Paquin, do, 161; C Lacroix, Boyer, 181; F Albert, Jos Dufault, 12; Jas Doyle, do, 451; P Larivière, do, 91; B Robichaux, Robichaux, 51.

RUE DES ALLEMANDS.—Jos Morret, F Béland, 151; E Vadeboncoeur, Wm Thivierge, 121; veuve Lemieux, do, 101; A Lemair, do, 41; E Homier, Bertrand, 61; A Lemair, do, 81; Jos Larocque, veuve Saunders, 71; veuve Laurent, Laurent, 101; veuve Poitras, Poitras, 101; Jacques Franchère, P Ferté, 91; D Laurent, veuve Laurent, 61; E Vincent, A Levert, 61; F Jolicœur, Jolicœur, 61; John Sylvestre, veuve Poudrette, 121; H Burns, do, 151; P Drolet, A Demers, 201; D Rezeau, do, 201; L Cladel, A Girard, 301; A Lavigne, Lavigne, 161; L Gauthier, do, 51; R Camerand, F Requette, 61; B Janotte, B Janotte, 61; F Beauchamps, F X Beaudry, 181; George Beauchamps, do, 181; Widow McGinley, McGinley, 281; Francis Erthiaume, do, 201; Widow McKerny, McKerny, 281; F X Roy, Roy, 91; H Raza, Raza, 271; Buildings, do, 161; Antoine Rousselet, L Compté, 81; F Lamouche, Lamouche, 161; L Harnois, Harnois, 181; Jean Lamothe, Lamothe, 141; P Kelly, Kelly, 281; Antoine Quinville, Robillard, 61; Widow Gagnon, Gagnon, 101; Pierre Houle, Jolicœur, 81; J B Jolicœur, do, 161.

RUE SAINT-CONSTANT.—J B Godard, W White, 81; Léon Bruneau, L Demers, 181; L Demers, do, 181; veuve Grant, Grant, 101; Michael Thivierge, Boulanger, 201; J B Choquette, H Paré, 81; Jean Lamothe, Est Delorme, 121; Thos Byrne, Dufresne, 201; Jacob Steller, Steiner, 401; L Paris, Paris, 301; veuve Vincent, Vincent, 121; W Sawyer, Madame juge Aylwin, 161; C Côté, F Benoit, 101; O Laffame, do, 101; veuve Bull, D Hall, 101; John Dalton, do, 201; James Henley Homier, 281; O Gaudette, do, 261; A Bruneau, F St Charles, 321; Joseph Dalpé, veuve Manuel, 71; A Robert, veuve Mathieu, 121; G Ward, Ward, 161; Thos Burns, do, 201; George Burnett, do, 281; M McIver, A Peltier, 241; Louis Bonenfant, do, 91; W Mourne, do, 181; L Durocher, do, 181; Pierre Gervais, do, 301; Wm Gannon, —, 101; James Thorne, do, 181; E Maher, do, 101; F Mazurette, J B Homier, 301; veuve Arcand, do, 41; Jas Scott, H Wurtele, 181.

RUE SAINT-DOMINIQUE.—W Waugh, G Rinheard, 261; Geo Richardson, do, 121; John Little, Est Desorme, 161; N Auclair, G Leblanc, 161; M Johnson, Mme Bonen, 51; Michel Beauchamps, do, 61; Ovide Rochon, A Gagnon, 161; J Saucier, 181; Thos Nixon, 201; G Lecomte, do, 121; Ths Barber, Hsley, 161; P Charpentier, 181; Jas Hsley, do, 81; Louis Maher, do, 81; Enclos à bois, Thos Aylwin, 101; 2 maisons, D Leblanc, 141; A Turcot, do, 81; E Beaubien, Beaubien, 81; Jos Paris, E Bourgeois, 81; P Bridere, F X Beaudry, 121; B Derochers, Chas Beeke, 81; O Sirois, Thos Desrochers, 201; L Charlebois, Charlebois, 201; J B Nault, Bourbonnière, 201; J B Bourbonnière, do, 161; F Rousselet, Rousselet, 141; John Puyette, Beaubien, 121.

RUE SAINT-JEAN.—W Belham, Trudeau, 281; Veuve Trudeau, do, 321. *Quarri Figer*.—O Lorenzer, L Demers, 401; Cour et Abris, do, 61. *Rue Saint-Denis*.—Maison et lot, Banque du Peuple, 481; Veuve Perrault, J B Dubuc, 91; T L Lorenzer, do, 341; Ed Wilson, do, 321; J B Dubuc, do, 151; J Grenier, Grenier, 301. *Terrace Cornwall*.—Sir John Alexander, H Jackson, 301; Col Duynelyd, do, 801; J B Greenshields, do, 800; John Ostell, do, 801; H Jackson, do, 501; Ed Fee, do, 651; Veuve Buchanan, do, 651. *Rue Saint-Denis*.—Ls Boyer, Boyer, 451; D L McDougal, do, 451; S Bethume, do, 451; A Lamothe, do, 401; Capt Bury, T Appleton, 461; Capt J Gaiway, do, 361; Dr Chisholm, Chisholm, 421; Veuve Poitras, Poitras, 451; Une cour avec six maisons, 901; Louis Metivier, Chas Caty, 221; Veuve Cushing, Caty, 151; F X Tessier, Tessier, 361; L Killeny, Killeny, 461; A Rivard, L Caty, 151; L Caty, Caty, 301; P Pequin, Pequin, 361; Jas Cooper, Cooper, 801.

RUE DORCHESTER.—T Appleton, Appleton, 451; P Garnot, Charles Belle, 181; R Wright, Rogers, 211; S Metcalfe Rogers, 151; P Lavoie, Jos Leduc, 321; T Doucet, Doucet, 241; J B Puyette, Puyette, 341; R Oliver, Est Roy, 201; J A Homier, J Puyette, 341; A Lépérance, H Besserau, 221; Jas Haynes, A Demers, 281; A Demers, do, 251; L Pomerville, do, 201; S Beauchamps, G Gauthier, 61; F Duplessis, do, 121; Geo Barriet, do, 81; J Baudoin, do, 61; F Guenet, Guenet, 161; J B Homier, Homier, 361; Dougald, Bowers, 501; Julie Turcot, T Nixon, 181; H Gauthier, veuve Gauthier, 151; Jacques Desautel, Desautel, 181; J B Julien, J B Julien, 161; A Laird, A Laird, 351; Victor Bourgeau, Bourgeau, 451; Jos Snaid, L Boyer, 181; L Gauthier, L Boyer, 3261; F Boyer, F Boyer, 71; W Fare, L Boyer, 201; E Biau, do, 181; H Busséau, 401; V Labelle, E Idler, 181; J B Lafond, L Boyer, 421; n° 43, 54 et 45, do, 481; L Robidaux, Robidaux, 161; Alex Rose, Jno Boston, 241.

FAUBOURG QUÉBEC, RUE SAINTE MARIE.—G Rogers, F Desautels, 151; R Ronkal, do, 121; S Douglas, G Bloomheart, 321; Mme Langevin, do, 201; W Rolland, do, 251; A McCaffry, Société de baptême, 451; Maison vacante, Sir J Stuart, 601; Rev F Devine, Sir J Stuart, 601; do, 601; J Seebold, do, 2001; Partie vacante, do, 2001; do, 2001; G Deschambault, Est Jos McNider, 271; M Breux, do, 181; A Racan, do, 301; A Grant, J Ferrier, 201; D Birch, do, 321; M Mitchell, J Bourgoin, 361; M Bourbonnier, M Bourbonnier, 121; L J Bourbonnier, S Valois, 151; Veuve Brazier, veuve Brazier, 221; L Vadeboncoeur, L Vadeboncoeur, 241; P Lord, do, 401; T Goyette, T Goyette, 301; W Armstrong, B Leduc, 121; J Perhamus, do, 201; W Clendinning, R Kirkup, 251; W Anderson, do, 251; J Fowler, W Richelieu, 151; Veuve Davies, veuve Davies, 101; H Martin, do, 161; M Lennon, L Mayer, 221; L Mayer, do, 151; Kate Kewley, F Vadeboncoeur, 271; T Little, F Lacote, 241; F Poitras, do, 61; W Clarke, W Clarke, 321; T Ladurantaye, F Vadeboncoeur, 181; T Duncan, A Limard, 251; S Quessel, C Terroux, 251; J B Seneca, do, 251; G Etherington, do, 271; C Draycott, A McNaughton, 211; A McNaughton, do, 301; F Fitzpatrick, F Vadeboncoeur, 121; C Thomas, A Martel, 151; J Patras, do, 121; S Collins, do, 91; A Macklehohe, do, 91; D McNaughton, J Tiffin, 271; J Labelle, do, 181; M J O'Neill, W Molson, 481; A Montreuil, succession de Skakel, 241; W Burns, J L Beaudry, 351; A Logan, P McGeorge, 201; M Morley, do, 251; J Carroll, Est d'O'Hara, 181; J Mahony, do, 451; N Shannon, A Home, 271; R Godfrey, do, 401; H Mussen, B Clapp, 481; Veuve Dumaine, do, 151; Harvey, do, 91; J Harold, A Laberge, 211; W McCrummen, Mme Lourie, 181; J D Laverdige, veuve Hogan, 151; A Monaghan, Sims & Coleman, 801; Veuve D P Ross, do, 451; D Mann, veuve C Solomons, 901; L Berthelot, do, 921; T Doherty, A Simard, 151; F St Germain, do, 81; G Lognon, do, 301; G F Renaud, P Damour, 261; maison vacante, veuve H J Reid, 91; W Molson, do, 1251; P Langlois, succession de G Blanchard, 241; lot vacant et enclous à bois, do, 241; W McDonald, do, 221; A Monarque, do, 151; A Trudeau, J A Labadie, 241; boulangerie, do, do, 241; O Praymond, do, 241; lot vacant et ruines, T Molson, 101; Egise St

Thomas, do, 541; maison vacante, do, 101; Do, do, 101; J Selton, do, 121; maison vacante, do, 101; Z Belanger, do, 161; W Andrew, do, 101; J H R Molson, do, 2751; W Hurdle, J J Sims, 61; Sims & Coleman, do, 1101; W Hands, M Williams, 181; W Clarke, J Lee, 201; E Tourangeau, B Bowman, 101; J Kilmartin, J Henderson, 81; J McCrae, C A Gundlack, 271; E Wallace, veuve J Turner, 81; T Devericks, do, 91; moulin à huile vacant, P Kollot, 121; P Kollot, do, 121; J Jones, do, 321; veuve Johnston, do, 301; lot vacant, do, 61; H H McFarlane, do, 301; J Gardner, do, 241; M Patrie, F Desautels, 181; F Desautels, jr, do, 401; J Doran, F Desautels, sr, 161; maison vacante, C Ferrour, 101; G Gain, do, 301; A Colquhoun, M Tremblay, 271; Magasin de voiture, do, do, 271; J Greipon, W M Brown, 301; J Boucher, do, 321; J Williams, do, 481; J Allan, J A Labadie, 201; F Desautels, sr, do, 201; J Lalonde, A Amiot, 151; R Johnson, do, 301; Maison en arrière, vacante, do, do, 301; C Dunning, do, 301; Forge, do, do, 301; J Dumont, J Dumont, 181; W Kairney, Mons Bourget, 301; J Poitras, do, 201; F Bairay, succession de E Soupart, 131; J Lamb, do, 421; J Simpson, do, 201; A Archambault, F Desautels, 221; M Armstrong, do, 201; J Ogilvy, do, 141; E C F Fisher, E Hall, 301; partie vacante, do, 151; maison et lots vacants, E Hall, 121; veuve Hogarth, do, 151; T McGuire, do, 81; W Coulter, succession G Bloomhart, 201.

RUE VOLTIGEUR.—Lot vacant et ruines, T Molson, 101; L Cadieux, F Desautels, 121; S Chaput, S Chaput, 81; lot vacant, do, do, 181; M Tinpanny, C Larivière, 161; T Noonan, P Damour, 91; A Kinch, A Kinch, 241; maison en arrière, do, do, 241; O Page, J Vallée, 101; A Rocheleau, do, 161; D Sauvageau, D Sauvageau, 121; A Chalifoux, J Lamb, 91; W Anderson, do, 101; Y Semai, Semai, 121; J Marcotti, J Marcotti, 181; lot vacant, do, do, 181; B Laporte, J Hupé, 141; maison dans la cour, do, do, 141; W Sweeney, J Robb, 121; M Dumont, J Dumont, 101; L Langlois dit Lachapelle, L Langlois dit Lachapelle, 91; M Tremblay, M Tremblay, 241; maison et Forge, do, do, 241; F X Racier, O Raymond, 121; J Doyle, M Tremblay, 251; T Lilly, do, 131; L Charbonneau, do, 61.

RUE SAINT-IGNACE.—S Lawrence, R Johnson, 141; F St George, do, 121; Garden, do, do, 121; veuve Beaulieu, veuve Beaulieu, 141; J Donati, J A Labadie, 81; J Bte Belanger, do, 81; L Dupuis, veuve Beaulieu, 121; lot vacant, veuve Bertrand, 51; L Bertrand, Widow Dugenas, 71; P Desautiers, F Desautels, 131; veuve O'Brien, veuve O'Brien, 201; maison en arrière, et lot, do, do, 201; J Hinton, J Hinton, 141; maison en arrière, do, do, 141; J Bazinet, veuve O'Brien, 121; maison en arrière, do, do, 121; J Fox, J Donegani, 81; lot vacant, do, do, 81; maison vacant, J Donegani, 61; J Boyd, A O'Donel, 61; J Mabelle, do, 61; W Putman, A Cuvillier, 121; Lot Vacant, do, do, 121; C Daminy, A Prevost, 251; H Hogue, C Bille, 201; J Bte Larivière, do, 61; lot vacant, C Yenor, 41; do, T O'Neill, 41.

RUE PANET.—A Charge, veuve Demers, 101; H Gallagher, Widow H J Reid, 101; lot vacant, do, 101; O Benoit, J M Gozette, 61; J M Gozette, 61; J M Gozette, do, 151; lot vacant, veuve Reid, 51; L Chartier, G Loyon, 181; A Potts, P Damrar, 61; W Gilberts, F Desautels, 101; C Noro, J Noro, 181; maison en arrière, 181; J Bte Dubé, J Bte Dubé, 61; F Jodoin, H Goyette, 61; D Garrick, do, 151; A Laurence, O Blais, 131; veuve Rheaume, veuve Rheaume, 61; P Boudreau, J Delorme, 101; M Bricault, L Rivard Dufresne, 281; E Arcand, succession J G Barsalou, 81; J Garneau, J H Goyette, 61; F Chennerville, F Chennerville, 81; C Clarke, P Cadieux, 601; lot vacant, do, 601; F Desjardins, H Goyette, 81; A Plouffé, W M Brown, 121; L Lemain, A Girard, 301; O Laliberte, O Laliberte, 81; F Malo, F Malo, 41; J Bachant, do, 81; J Larivière, J Larivière, 141; P Mathieu, M Lamouche, 101; F Corbeille, F Corbeille, 61; lot vacant, A Marcotte, 61; J Barrette, J Barrette, 121; cour à bois, do, 121; A Maber, J Yelmosse, 101; M Marion, F Desautels, 61; F Contois, do, 101; lot vacant, succession E Supras, 61; L Archambault, F Pigeon, 181; F St Germain, G Gagnon, 91; H Goyette, H Goyette, 101; Mrs Widow Reid, veuve Durand, veuve Durand, 81; G Ashley, H Goyette, 111.

RUE ROUSSEAU.—G McDonald, G McDonald, 561; partie vacante, do, 261; F Goedike, R Unwin, 951; cinq locataires et un lot vacant, 651; J Johnson, J P Lacroix, 161; P Ste Marie, do, 181; M Garetty, F Desautels, 81; J Robertson, M Skimmings, 151; E Tousseau, E Rousseau, 201; maison en arrière, do, 201.

TERRACE DE MOLSON.—Cinq maisons, 401, 71, 251, 841, 981.

PLACE MOLSON.—Sept maisons, 101, 701, 101, 141, 101, 701, 101.

BARCLAY PLACE.—R Kirkup, 201; John Higgins, Kirkup, 211; Geo Kirkup, Kirkup, 211; H Driscoll, Kirkup, 321; Rev Irwin, Kirkup, 211; C Kreighoff, Kirkup, 211; S Breary, Kirkup, 211.

RUE BROCK.—Jos Plouffe, Desautels, 91; E Longstaff, F Veit, 101; T Reynolds, A B McGill, 101; E Perrault, do, 121; And Laundry, Desautels, 211; Rob Green, Jno McGeorge, 101; F Dufresne, do, 101; M Tessier, J Bourbonnière, 101; Jno Murray, Bryson & Co, 161; veuve Bélanger, L Vadeboncoeur, 61.

RUE GRANT.—N Hanlan, F Viet, 161; W Morley, F Veit, 201.

Sommaire des annonces nouvelles.

Corporation de la société d'éducation du district de Québec.—C. Delagrave.

Maison à louer.—P. Roy.

Chemin de fer de Québec à Richmond.—E. P. Macbie.

Assemblée pour venir au secours des incendies de Montréal.

Hier, à deux heures, les citoyens de Québec se réunissaient dans la salle publique du conseil de ville, pour s'entendre sur les moyens de venir au secours des incendies de Montréal.

Son Honneur le maire présidait l'assemblée. Des paroles appropriées furent prononcées par Son Honneur le maire, par Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, par l'honorable M. Hincks, par le lord Evêque de Québec, par l'honorable M. Morin, par l'honorable juge Panet, par le Revd. M. Mackay, par M. Chauveau, par l'honorable John Young qui remercia les citoyens de Québec au nom de la ville de Montréal qu'il représente, de ce qu'ils venaient de faire pour elle.

Nous sommes fiers de pouvoir dire d'avance que les citoyens de Québec feront leur devoir, chacun dans la mesure de ses moyens.

Mgr. l'Archevêque de Québec fit, dimanche, plusieurs sermons de charité, dans les principales églises de cette ville, et sa parole a été entendue partout, et on y répondra.

Monseigneur a en même temps adressé une lettre circulaire au clergé et aux fidèles du diocèse pour les inviter à venir au secours des infortunés habitants de Montréal.

La corporation est invitée par une résolution de l'assemblée à donner secours aux incendiés. Nous sommes sûr qu'elle répondra loyalement à cet appel des citoyens.

Voici les résolutions, adoptées par l'assemblée:

Proposé par l'Archevêque de Québec, secondé par l'honorable F. Hincks: "Que les citoyens de Québec ont appris avec une profonde tristesse l'épouvantable malheur qui vient de frapper la ville de Montréal, substituant des milliers de ruines à ses milliers de demeures, et jetant sur ses habitants sans nombre et sans moyens sur le pavé de la rue plus d'un quart de la population."

Proposé par le lord évêque de Québec, secondé par l'honorable A. N. Morin: "Que nous sympathisons profondément avec les maux de cette ville infortunée et que nous nous hâtons de lui porter secours au souvenir de ce qu'elle fit pour nous avec tant de générosité et d'empressement dans une circonstance également déplorable."

Proposé par l'honorable Phi. Panet, secondé par sir H. Caldwell: "Que le secours doit être proportionnel à la grandeur du malheur, dans la mesure des forces d'un chacun."

Proposé par J. O'Kill Stuart, écuyer, secondé par P. J. O. Chauveau, écuyer: "Que dans une pareille calamité toutes les considérations ordinaires doivent être mises de côté et toutes les sources de secours ouvertes au malheur."

Proposé par le Revd. Mackay, secondé par G. Joly écuyer: "Qu'en conséquence, la corporation de la cité de Québec soit invitée à donner aux incendiés de Montréal une somme d'argent qui soit proportionnelle à ses moyens et digne en même temps des sympathies de la cité de Québec et des maux qu'elle veut soulager."

Proposé par l'honorable Dr. Rolph, secondé par M. le curé de Saint-Roch: "Qu'une souscription pour les incendiés de Montréal se fasse sans retard à domicile dans tous les quartiers de la ville, et que les messieurs suivants soient priés de faire la perception dans leurs quartiers respectifs: Quartier du Palais.—M. J. P. O'Meara, Lérogé, Hall, O. Falset, Alfred, C. F. Hamel, Sirois, R. S. Hynes, Octave Crémazie, Benjamin, Glover, Bradshaw, et N. Wells.

Quartier Saint-Louis.—M. Sewell (schérif), Dr. Sewell, C. Tétu, L. Bilodeau, R. Alley, C. Delagrave, capitaine Boxer, F. Evanturel, J. McKenzie, Weston Hunt, Chabot, et M. Connolly.

Quartier Saint-Pierre.—M. Dunn, Dunscomb, Chinc, Simard, A. Hamel, J. B. Forsyth, Jean Bélanger, Gillespie, Robt. Shaw, James Gibb, Lane, R. Cassels, Jos. Defoy, P. Dorion, et Peter Sheppard.

Quartier Champlain.—M. J. Bte. Fréchette, O'Doud, Gilbride, Jacques Blais, Luke Brothers, John Doran, W. O'Brien, C. Alley, J. Maguire, Dr. Wolf, Henry, Dumlin, Taylor, Cap-Blanc.

Quartier Saint-Jean.—M. Dr. Robitaille, R. G. Belleau, Jos. Robitaille, M. Prince, ptre., A. Dorval, Pierre Lépine, Toussaint Vézina, Z. Chartré, Z. Nadeau, D. Dussault, Ls. Amiot, J. Bte. Bureau, Abraham Amiot, James Kerr, A. Joseph, J. G. Clapham, P. Gauvreau, et P. Gingras.

Quartier Saint-Roch.—M. J. G. Tourangeau, Jos. Cauchon, G. Guay, F. X. Paradis, P. M. Paquet, T. C. Lee, Gaspard Garneau, L. E. Blais, Révd. Z. Charest, curé, Révd. Z. Bolduc, ptre., J. P. Rheaume, Prudent Vallée, René Pelchat, F. Bigaouette, John Munn, Whithal, Jean Touvanen, W. Venner, Geo. Welling, A. Légère, J. O. Oliver, T. St. Jean, Ignace Legaré, Edouard Lemieux."

Proposé par M. le curé de Québec, secondé par le Dr. Robitaille: "Qu'un comité soit formé pour recevoir les souscriptions des mains des percepteurs eux-mêmes et de les faire parvenir aux incendiés; et que le dit comité ayant droit d'ajouter à son nombre, se compose de son Son Honneur le maire, des moteurs et seconds moteurs des dites résolutions, ainsi que des messieurs nommés pour recueillir les souscriptions dans les divers quartiers de la ville."

Proposé par le Dr. Morrin, secondé par l'honorable Massue: "Que les Dames de cette ville, si empressées à courir au-devant de toutes les infortunes et si ingénieuses à les soulager, soient invitées à donner leur concours aux citoyens et à s'unir à eux pour secourir les malheureux habitants de Montréal."

LISTE DES SOUSCRIPTIONS. Son Excellence..... £100 0 0 L'Archevêque de Québec..... 100 0 0 L'Evêque Mountain..... 50 0 0 Le Séminaire de Québec..... 250 0 0 Les Ursulines de Québec..... 100 0 0 L'Hôtel-Dieu de Québec..... 100 0 0 L'Hôpital-Général..... 100 0 0 N. F. Belleau..... 25 0 0 E. Hincks..... 25 0 0 E. P. Taché..... 25 0 0 A. N. Morin..... 25 0 0 R. E. Caron..... 25 0 0 John Young..... 50 0 0 John Rolph..... 50 0 0 P. J. O. Chauveau..... 25 0 0 Wm. B. Richards..... 25 0 0 Juge Panet..... 100 0 0 Sir H. J. Caldwell..... 25 0 0 Colonel Bruce..... 20 0 0 Rév. Dr. Mackie..... 20 0 0 G. O. Stuart..... 20 0 0 G. Joly..... 20 0 0 La Congrégation de Notre-Dame..... 15 0 0 F. X. Boisvert..... 10 0 0 François Nadeau..... 2 10 0 Pierre Gingras..... 10 0 0 Simon Roy..... 10 0 0 Hector L. Langevin..... 5 0 0 Evêque Blais..... 15 0 0 Rév. M. Auclair curé de Québec..... 25 0 0 Curé de St. Roch..... 25 0 0 Dr. Morrin..... 30 0 0 George Desbarats..... 25 0 0 Jos. Maheux..... 25 0 0 Rév. M. Nelligan..... 25 0 0 M.M. Drolet et Gill, Vic. de Québec..... 5 0 0 Rév. C. F. Cazeau..... 5 0 0 Rév. P. Harkin..... 4 0 0 R. S. M. Bouchette..... 10 0 0 Rév. E. Langevin..... 4 0 0 Méthod. Chinc, Simard & Cie..... 50 0 0 P. E. Gagnon..... 10 0 0 F. X. Garneau..... 5 0 0

Le Chemin de fer du Nord.

La corporation vaot vendre, presque sans division et sans encombre, la somme de £100,000 pour aider à la construction du chemin de fer du Nord.

Dans la loi qui règle le pouvoir accordé aux conseils municipaux de prendre des actions dans les chemins de fer, il est dit que leurs votes n'auront légalement force que lorsqu'ils auront été sanctionnés par le vote subéquent et régulier des électeurs municipaux dans leurs circonscriptions respectives.

Cette loi n'affecte que les compagnies de chemins de fer formées depuis la passation de cette loi. C'est sous la dictée de cette loi que le conseil de ville va soumettre ce vote des £100,000 très prochainement aux électeurs municipaux de Québec.

Nous approuvons de tout cœur ce vote de la corporation, et nous nous réjouissons que l'assemblée de jeudi n'ait pas agité les conseillers municipaux favorables à la ligne Sud au point de leur faire oublier l'intérêt général.

Nous avons la confiance qu'à leur tour les électeurs municipaux feront leur devoir et voteront jusqu'au dernier pour donner au vote de la corporation la sanction désirée.

Ils ne doivent pas oublier que, pour voter dans cette occasion ils doivent avoir les mêmes qualifications que pour voter aux élections des conseillers municipaux.

Ces qualifications, ils les connaissent; il serait donc oiseux de les énumérer.

Comme cette voie du Nord est une question vitale pour Québec; comme elle intéresse tout le monde au suprême degré, nous avons l'assurance que tous approuveront le vote de la corporation, et nous invitons les intéressés dans la ligne de Richmond à donner leur approbation les premiers pour montrer leur sincérité et leur bonne volonté.

Qu'en même temps ceux qui sont chargés plus immédiatement des intérêts de la ligne du Nord travaillent de toutes leurs forces à faire prendre des actions aux citoyens de toutes les classes et de toutes les fortunes, aux uns plus, aux autres moins, mais à tous, car il faut que par nos propres efforts nous provisions aux capitalistes que nous avons confiance dans l'entreprise et que nous désirons sincèrement la conduire à fin.

Le ministère anglais et M. Hincks.

On lit ce qui suit dans le Mail, journal ministériel Clear-grit du 7: "On a tant parlé et on parlera tant encore de l'insuccès des négociations du chemin de fer, qu'en justice pour nos lecteurs, nous devons donner tous les côtés de la question autant que nos limites nous le permettent. Nous anticipons que la lettre de M. Hincks provoquerait promptement des explications dans le parlement britannique, et après les accusations positives et hardies faites par notre délégué (M. Hincks), chacun sera désireux de connaître ce que les ministres anglais ont à dire pour leur défense. Nous nous devons leurs réponses dans une autre colonne, et nous devons déclarer qu'elles établissent au-dessus de toute chicane, la politique précipitée et violente de notre délégué. Si M. Hincks avait agi avec prudence et patience, et avec le désir sincère de reconciier les vues opposées au lieu de les attaquer et armis; s'il avait en un mot fait preuve de tact et d'habileté, nous n'aurions pas le moindre doute qu'il fut revenu avec la garantie dans sa poche."

"Nous sommes vraiment chagrin de cette fausse démarche de notre délégué dont nous avons une haute opinion comme homme d'affaires générale. Nous espérons dans son intérêt qu'il aurait lui son nom à cette grande œuvre nationale qui aurait été un monument à sa mémoire, de même que le nom de De Witt Clinton est pour toujours rappelé par le canal Erie et celui de M. Merritt par notre canal Welland. Mais il y a dans cette affaire un mystère que nous ne pouvons approfondir. M. Hincks partit pour l'Angleterre pour faciliter la construction d'un chemin de fer intercolonial; et cependant nous ne pouvons nous empêcher de dire que notre conviction est que, quand même M. Hincks aurait été déterminé à tuer le plan qu'il était chargé de défendre, il n'aurait pu mieux faire pour cela qu'il n'a fait."

"Le gouvernement britannique offrait de donner la garantie en faveur d'un chemin de fer à Halifax; et au lieu de ce chemin on lui propose un plan pour en faire un à Saint-Jean; lorsque ce gouvernement demande du temps pour réfléchir sur cette proposition, M. Hincks ne veut pas lui accorder même un seul jour! Lord Derby dit: "M. Hincks a eu une entrevue avec moi, le 30 avril, à trois heures P. M.; il ne pouvait raisonnablement supposer que le gouvernement pût lui communiquer sa décision avant le lendemain au matin." C'est aussi ce que nous pensons. Cela demande des explications que le pays doit avoir et aura, avant que M. Hincks puisse être acquitté de l'accusation d'avoir mal conduit cette négociation....

"Quant à nous, nous sommes humiliés de voir une grande entreprise nationale tuée à son début et la chance d'économiser 2 1/2 à 3 p. 100 par an sur quatre millions de livres sterling, perdue parce que notre délégué a perdu patience, s'est emporté et a consenti à servir d'instrument au London Times pour nuire au ministère britannique, au lieu de gagner droitement ce ministère à ses propres vues, chose qui, d'après le ton général de la presse anglaise et des discours faits en parlement, aurait été facile à exécuter. L'opinion publique en Angleterre est unanime en faveur d'un secours aux colonies américaines de la Grande-Bretagne, pour les aider dans leur grande entreprise, et quelques soient les idées particulières de Derby ou de Packington sur ce sujet, ils auraient été entièrement forcés de se soumettre, si l'affaire avait été conduite avec adresse. Le comte Derby dit avec raison: "Après ce qui s'est passé, de quel côté est venu l'obstacle? n'est-ce pas de la part du délégué du Canada?" La lettre de M. Hincks doit être considérée comme la plus inopportune qui ait jamais été écrite, car non-seulement en insistant sur une réponse immédiate, elle a provoqué le refus de la garantie en faveur de la ligne du Saint-Jean, mais encore elle a mis en danger pour bien longtemps toute la ligne principale du chemin de fer. Voilà pour les écrits irréfléchis."

On lit dans le Halifax Sun: "Nous assurons avec confiance que M. Howe n'a pas laissé partir d'Halifax les délégués du Canada et du Nouveau-Brunswick (M.M. Hincks et Chandler) dans la croyance qu'ils suivraient immédiatement en Angleterre. Au contraire, nous sommes sous l'impression que ces messieurs se sont embarqués avec la crainte que le secrétaire de la Nouvelle-Ecosse (M. Howe) ne fut pas disposé personnellement à prendre part aux négociations."

"Il n'y a aucun fondement dans l'avancé que M. Howe avait promis d'aller en Angleterre. Sa présence ne pouvait avoir aucun effet sur la décision immédiate du gouvernement impérial. La question que les délégués avaient à soumettre était simplement celle-ci: "Voulez-vous accepter ou non, la ligne par la vallée du Saint-Jean? Si la réponse avait été affirmative, les arrangements financiers préliminaires auraient pu exiger immédiatement la présence du délégué de cette province (Nouvelle-Ecosse). Mais la ligne proposée ayant été refusée, M. Howe a mieux employé son temps en demeurant dans son bureau ici."

Ventes par le Schérif.

No. 490.—Jean-Thomaz, Tascheron, et Ignace Bélanger: une terre située à Saint-Eliézar de Liniers, village Saint-Jacques, seigneurie de Liniers, de trois arpents de front sur trente de profondeur; avec maison, granges, étable, etc.—Pour être vendue à la porte de l'église de Saint-Eliézar, le quatorze juillet, à DIX heures du matin.

No. 850.—Fera Melnyre et Hugh McPiek: La juste moitié d'un lot de terre situé au faubourg Saint-Jean, sur la rue d'Artilerie, de vingt pieds de front sur soixante de profondeur; avec maison en bois, etc.—Pour être vendue au bureau du schérif, le vingt-neuf juillet, à DIX heures du matin.

No. 339.—Jos. Follin et Edoard Frenette: Un emplacement situé dans la paroisse de Cap-Saint-Jacques, village de Portneuf, d'un arpent de front sur un arpent de profondeur; avec maison dessus construite, etc.—Pour être vendue à la porte de l'église du Cap-Saint-Jacques, le vingt-un juillet, à DIX heures du matin.

No. 1087.—David Davidson et Charles Roule: La moitié indivise d'un lot de terre situé en la Haute-Ville, rue Saint-Étienne, avec la moitié indivise de

Corporation de la Société d'Education du district de Québec.

EXAMEN ANNUEL des Elèves des Ecoles des Freres, aura lieu JEUDI PROCHAIN, le 15 du courant, à 11 h. P. M. en la maison d'Ecole de la Société, rue des Glacis.

Maison à louer, RUE St. François, Haute-Ville, N° 13. Possession donnée le 1er Août.

Chemin de Fer de Québec et Richmond. Les Directeurs de cette Compagnie reçoivent d'ici au 28 JUILLET courant, des soumissions de la part de messieurs propres à servir d'ingénieurs, etc.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

NOUVELLE HOTELLERIE. Avis est par le présent donné que les soumissionnaires et autres se proposant de demander, durant la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant une compagnie de fonds souscrits formée pour l'érection d'un GRAND HOTEL dans la cité de Québec.

Ventes par encan.

Par encan seront vendus, MERCREDI prochain, le 14 du courant, aux magasins de M. R. MITCHEL, rue Arthur, vis-à-vis la Banque de Montréal: CUIRS à semelle et à beaudrier, américain et espagnol, Kips de Calcutta, etc., etc.

Un assortiment général de CUIR ANGLAIS maintenant en déballage, consistant en Peaux de veau, Kips, Cordouan, et cuir à relieur, Grandes bandes basanes, Peaux de loup-marin vernies.

MARCHANDISES SECHES. Par encan sera vendu, au magasin des sous-souignés, JEUDI PROCHAIN, le 13 juillet, la vente commençant à DEUX heures P. M. précises, savoir: UN assortiment étendu de MARCHANDISES SECHES convenables à la saison, pour étore des consigneurs.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir via le Havre et New-York, les ouvrages ci-après énumérés: Dictionnaire d'astronomie, 1 vol. 12 6

Bureau de l'Agent des Biens des Jésuites. Avis est par le présent donné que JEUDI, le QUINZE de juillet prochain, à MIDI, au bureau du soussigné, en la haute-ville de Québec, par Saint-Louis, 193, la propriété du moulin banal dit de l'Anceigne-Loelette, dans la seigneurie de Saint-Gabriel, avec le terrain en dépendant, privilège d'eau, circonstances et appartenances, sera vendue et adjugée par encan public au plus haut offrant et dernier enchérisseur.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

ENSEIGNE DU CASTOR. LE SOUSSIGNÉ, en présentant ses amis et public en général, par le noble encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe qu'il a transporté son MAGASIN DE PELLETIERIES au N° 65, porte voisine de celui qui l'occupait l'an dernier.

Séminaire de Nicolet.

LA distribution solennelle des prix accordés aux Elèves du Séminaire de Nicolet, aura lieu cette année le 14 du présent mois, à l'unique séance où le public sera admis. Les Elèves seront tous réunis dans les classes un sougénéral examen sur toutes les matières d'étude qui les ont occupés durant l'année. La séance commencera sur les huit heures A. M.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

LES EXERCICES PUBLICS DU PETIT-SEMINAIRE commenceront le 12 JUILLET APRES-MIDI et se continueront les deux jours suivants. Les séances du matin commenceront à 8 h. et celles de l'après-midi à 1 h.

MAGASIN DE CHAPEAUX DE LONDRES.

L'ASSORTIMENT D'EFFETS D'ETE est maintenant complet dans cet établissement, consistant en effets provenant des meilleures fabriques. Chapeaux pour messieurs, olive, castor, et velour. Chapeaux de Livourne, blancs et noirs, Panama, Chapeaux de palmier et de fantaisie. Chapeaux de Toscane pour enfants, et feutres à la dernière mode.

Chapeaux Français, ANGLAIS ET AMERICAINS. Le soussigné vient de recevoir par la Clarissa de Bordeaux 25 douzaines de Chapeaux français de première qualité, qu'il offre maintenant en vente à son magasin rue La Fontaine, n° 25.

SEL. 3,000 POCHES SEL de Liverpool. S'adresser à ROSS, LENFESTY & CIE., Quai des Indes.

EN DEBARQUER Du brick Samuel, de Terre-Neuve. 180 TONNEAUX HUILE de Loup-Marin, 80 tonnes MELASSES. H. J. NOAD & CIE.

GAIAIC. 100 MORCEAUX GAIAIC de grands vins assorties en débarquement du True Friend, d'Halifax. H. J. NOAD & CIE.

Blé. 8000 M INOTS de blé jaune supérieur, débarqué de la golette Montgomery, de Chicago. H. J. NOAD & CIE.

A VENDRE. CASSONADE en tonnes et quarts, MELASSES en tonnes et quarts, VIN de Xères en pipes, barriques et quarts, RUM de la Jamaïque, en tonnes, HUILE de morue en tonnes, FEUTRE à patente en balles, BALAIS de broyerie. ROBERT MITCHELL, rue Arthur.

VENANT D'ARRIVER. VITRES de toutes grandeurs et boîtes et demi-boîtes. W. & C. WURTELE, Rue Saint-Paul.

EN MAGASIN ET DEVANT ARRIVER: SUCRE, Cassonade et sucre raffiné, Thé Twankay, Hyson, Young Hyson, Souchong et Congou, Café vert et noir, Riz de la Caroline et des Indes Orientales, Tabac en feuilles et manufacturé, Poivre, savon, Harong n° 1, Balais, Seaux, Grueux récemment moulu, Tôle à couvrir, Tôle galvanisée, Clous, etc., etc. ROSS, LENFESTY & CIE., Quai des Indes.

Forges de Saint-Maurice. LE SOUSSIGNÉ ayant été nommé AGENT POUR LA VENTE des produits manufacturés aux forges susdites bien connues, a maintenant en magasin: POELES doubles et simples de toutes grandeurs, Poèles de cuisine, de différents patrons, Ratachissoires, Fourneaux de roues, tourtières, Boîtes de camps, tourtières, Cendriers, Trous de tuyaux et portes pour cheminée, Casseroles de poêle, Dumb-Bells, Formes de charrie, Plaques pour soie, Ferras à cheval, hache, et autre fer en barres. WESTON HUNT, Quai de Hunt.

15,000 PIECES DE VAISSELLE de pierre et de grès consistant en Pots couverts, Pots à beurre, Terrines à lait, Jardinières, Jarres à marinades, etc., A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ, ensemble avec un nouvel assortiment de Verrière et de Poterie de la Chine, consistant en Services à dîner, à déjeuner et à toilette, etc. THOMAS BICKELL, Coin des rues St. Jean et St. Jacques, 124-16.

MARCHANDISES AMERICAINES. AUX DÉTAILLEURS DE MARCHANDISES SECHES. LE SOUSSIGNÉ reçoit maintenant une grande collection de MARCHANDISES AMERICAINES propres à la saison, qui seront vendues à un BAS PRIX inaccoutumé. Il appelle l'attention particulière sur son assortiment d'effets pour l'été, qui sont dans le meilleur goût. JOHN LAIRD, N° 12, rue Sault-au-Matelot, En arrière de la Banque de Québec.

Le soussigné offre en vente Le contenu de 20 balles de DRAPS ANGLAIS et de 20 balles de CAZIMIRS, 15 colts Casimirs américains, Fournitures du tailleur, 20 balles Cotons gris américains, 5 idem Coutil idem, 5 caisses Shirting blanc, 50 balles Quatre blanche et noire, 100 caisses Chapeaux anglais et américains, 150 idem de Thé Twankay, Hyson, Souchong et Congou, 100 sacs Café, quarts de Fruits, 50 balles de Tabac, 100 balles Tabac en feuille, Huile, Peinture et Tréshenthène, Mastic en barils et terrines, 50 grosses Boutelles à vin, 150 idem Boutelles idem, Cuir à empaigner, à semelles, à harnais et cuir de goût, Fournitures du cordonnier. Et attendu de jour en jour — 300 boîtes Fer-blanc, 250 idem Tôle à couvrir, 250 idem Tôle à couvrir, 250 idem Tôle à couvrir, Peinture de Zinc à patente de Hubbard, 60 douzaines de Loup-Marin tachetés, 1000 Chapeaux russes anglais. Par le Grevis de Raisin d'Anvers, 1000 boîtes Vitres assorties. W. S. HENDERSON, Quai des Indes.

Eaux Minérales de St. Léon. LE SOUSSIGNÉ propriétaire des EAUX si bien connues de St. Léon, prend la liberté d'informer le public qu'il établit UN DEPOT vis-à-vis le Parlement; et porte voisine du Journal de Québec, où l'on pourra toujours se procurer de ces EAUX. Les familles qui désirent qu'on leur en porte à domicile, voudront bien laisser des ordres à cet effet au Dépôt, à M. P. L. F. L., qui ne manquera pas d'y apporter toute l'attention et toute la diligence possible. Les quantités minérales de ces eaux sont si connues, et le nombre de familles qui en ont fait usage est si grand, qu'il devient inutile de rien ajouter sur leur efficacité. GEORGE CAMPBELL, Québec, 15 mai 1852. N. B. — Ouvert de 5 heures A. M. jusqu'à 9 h. P. M.

Hotellerie a la Malbaie. AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'ALEXIS TREMBLAY, fils, qui tient MAISON DE PENSION, et qui est en état d'assurer le bien-être et le confort de ceux qui voudront bien l'honneur de leur patronage. ECRIRES spacieuses pour plusieurs chevaux. ALEXIS TREMBLAY PICOTTE, fils, Malbaie, 12 juin 1852.

AVIS PUBLIC est donné qu'il sera demandé à la Législature Provinciale, dans sa prochaine session, un Acte pour incorporer "une Société d'Assurance mutuelle entre les fabriques des Eglises Catholiques du diocèse de Québec." Québec, 15 mai 1852.

AVIS PUBLIC est donné qu'il sera demandé à la Législature Provinciale, dans sa prochaine session, un Acte pour incorporer "une Société d'Assurance mutuelle entre les fabriques des Eglises Catholiques du diocèse de Québec." Québec, 15 mai 1852.

AVIS PUBLIC est donné qu'il sera demandé à la Législature Provinciale, dans sa prochaine session, un Acte pour incorporer "une Société d'Assurance mutuelle entre les fabriques des Eglises Catholiques du diocèse de Québec." Québec, 15 mai 1852.

AVIS PUBLIC est donné qu'il sera demandé à la Législature Provinciale, dans sa prochaine session, un Acte pour incorporer "une Société d'Assurance mutuelle entre les fabriques des Eglises Catholiques du diocèse de Québec." Québec, 15 mai 1852.

AVIS PUBLIC est donné qu'il sera demandé à la Législature Provinciale, dans sa prochaine session, un Acte pour incorporer "une Société d'Assurance mutuelle entre les fabriques des Eglises Catholiques du diocèse de Québec." Québec, 15 mai 1852.

AVIS PUBLIC est donné qu'il sera demandé à la Législature Provinciale, dans sa prochaine session, un Acte pour incorporer "une Société d'Assurance mutuelle entre les fabriques des Eglises Catholiques du diocèse de Québec." Québec, 15 mai 1852.

AVIS PUBLIC est donné qu'il sera demandé à la Législature Provinciale, dans sa prochaine session, un Acte pour incorporer "une Société d'Assurance mutuelle entre les fabriques des Eglises Catholiques du diocèse de Québec." Québec, 15 mai 1852.

AVIS PUBLIC est donné qu'il sera demandé à la Législature Provinciale, dans sa prochaine session, un Acte pour incorporer "une Société d'Assurance mutuelle entre les fabriques des Eglises Catholiques du diocèse de Québec." Québec, 15 mai 1852.

AVIS PUBLIC est donné qu'il sera demandé à la Législature Provinciale, dans sa prochaine session, un Acte pour incorporer "une Société d'Assurance mutuelle entre les fabriques des Eglises Catholiques du diocèse de Québec." Québec, 15 mai 1852.

AVIS PUBLIC est donné qu'il sera demandé à la Législature Provinciale, dans sa prochaine session, un Acte pour incorporer "une Société d'Assurance mutuelle entre les fabriques des Eglises Catholiques du diocèse de Québec." Québec, 15 mai 1852.

AVIS PUBLIC est donné qu'il sera demandé à la Législature Provinciale, dans sa prochaine session, un Acte pour incorporer "une Société d'Assurance mutuelle entre les fabriques des Eglises Catholiques du diocèse de Québec." Québec, 15 mai 1852.

AVIS PUBLIC est donné qu'il sera demandé à la Législature Provinciale, dans sa prochaine session, un Acte pour incorporer "une Société d'Assurance mutuelle entre les fabriques des Eglises Catholiques du diocèse de Québec." Québec, 15 mai 1852.

AVIS PUBLIC est donné qu'il sera demandé à la Législature Provinciale, dans sa prochaine session, un Acte pour incorporer "une Société d'Assurance mutuelle entre les fabriques des Eglises Catholiques du diocèse de Québec." Québec, 15 mai 1852.

AVIS PUBLIC est donné qu'il sera demandé à la Législature Provinciale, dans sa prochaine session, un Acte pour incorporer "une Société d'Assurance mutuelle entre les fabriques des Eglises Catholiques du diocèse de Québec." Québec, 15 mai 1852.

POUDRE ALLEMANDE A BOULANGER

DE SAVAIG, POUR FAIRE LE PAIN, LE BISCUIT, LES GATEAUX, LES BISCUITS A THE, LES JOHNNY CAKES, LES PATISSERIES, ETC., ETC. Infinitement supérieure, plus douce, plus légère et plus saine que par aucun autre procédé, épargnant

